

Etat civil du Noirmont

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 69

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

charbon de bois ; au bout d'une heure il n'y paraît plus.

Quand les brûlures sont considérables, il est indispensable, sinon de se mettre à la diète, au moins de ne prendre que des aliments légers pendant tout le traitement.

Poignée d'histoires

Curieux souvenir

Un compagnon d'armes d'André Deroulède, dont nous avons annoncé la mort, M. Terrade imprimeur à Versailles, a raconté ce curieux souvenir d'une journée de garde au Mont Valérien en 1870.

Le 7 octobre, les mobiles postés en sentinelles autour du fort, aperçurent, du côté des cascades de Louveciennes, un groupe de cavalerie qu'ils distinguaient mal, mais qui était en tout cas, une troupe ennemie.

Immédiatement on pointa les pièces dans cette direction, et l'on tira. Quelques cavaliers tombèrent, démasquant une calèche qui tourna bride aussitôt et partit au galop, en zigzagnant, avec le reste de l'escorte pour se mettre hors de l'atteinte des obus.

Cette voiture qui avait quitté à midi la préfecture de Versailles pour aller en promenade à Saint Germain, portait le roi Guillaume, le prince royal Frédéric de Prusse, Bismarck et de Molke.

Une déviation de quelques millimètres dans le pointage des pièces, eût pu changer quelque peu le cours des événements historiques.

Diplomatie en défaut

Un journal allemand raconte qu'au temps où lord Beaconsfield dirigeait la politique anglaise, il demanda un jour au prince de Bismarck chez qui il se trouvait en visite :

— Comment faites-vous, mon cher collègue, pour vous débarrasser des importuns de toute sorte qui nous assiègent, nous autres, hommes d'Etat ? Comment leur donnez-vous à entendre que le moment est venu de se retirer ?

— Rien n'est plus simple, répondit le prince de Bismarck. Ma femme connaît les fâcheux auxquels je suis en proie, et lorsque, à son avis, ils sont restés assez longtemps chez moi, un valet de chambre vient sur son ordre me dire que l'empereur m'appelle au palais.

Le prince de Bismarck achevait à peine de parler que la porte de son cabinet s'ouvrait et qu'un valet de chambre venait prononcer la formule fatidique :

— Sa Majesté désire parler à Votre Altesse.

Les femmes

« agentes » de police

A Paris, il y a les femmes cochers, et Dieu sait quel mal elles eurent à parvenir ! La Belgique, plus avancée que Paris dans le mouvement féministe, ne tardera pas à avoir des femmes « agentes » de police.

Cette innovation serait l'œuvre de M. Van Wesemael, ce directeur de la Sûreté gantoise qui a déjà enrôlé les chiens parmi les gardiens de la paix. Ce hardi novateur a rêvé aujourd'hui d'accomplir un nouveau et important progrès en ouvrant aux femmes l'accès de la police. Il a soumis au Conseil municipal de Gand un projet en ce sens qu'il compte voir adopter pour le double avantage des institutions policières et de la cause féministe.

Interviewé par un reporter de l'Etoile

belge, M. Van Wesemael lui a confié que la diplomatie, la curiosité, la patience et la duplicité féminines sont autant de vertus professionnelles qui semblent promettre des policières de premier ordre. Ces « agentes », connues de lui seul, lui adresseront des rapports qu'il fera contrôler : elles ne viendront pas en justice déposer comme témoins. Elles ne feront pas non plus d'arrestations ni de service public. Elles se borneront à leur rôle d'indicatrices, où elles ne peuvent manquer d'exceller, car les gens qui ont quelque chose à cacher se montrent parfois défiants et réservés devant les hommes, mais se laissent bien souvent arracher par la première venue les confidences les plus compromettantes.

M. Van Wesemael a très bien pressenti les abus auxquels pourrait donner lieu l'institution d'une police féminine. Pour diminuer le péril, il défendra à ses « agentes » d'entrer dans les mystères de la vie privée et, pour renfermer leurs pouvoirs dans de justes limites, il ne fera appel qu'à des personnes de moralité incontestable, célibataires ou veuves, âgées de quarante à cinquante ans.

Brelan d'empereurs

La *Frankfurter Zeitung* rapporte cette anecdote peu connue de l'archiduc François-Charles, père de l'empereur d'Autriche. Il y a une quarantaine d'années, l'archiduc se promenait dans les montagnes de Styrie, où son fils, aujourd'hui encore, se plaît à poursuivre le chamois. Il rencontra un paysan, lui demanda son chemin, et, après l'avoir remercié, se mit à causer avec lui. Le paysan était bavard et d'humeur expansive. En peu d'instant il eut conté à l'archiduc toutes ses histoires de famille. Après quoi, par politesse, il crut devoir s'intéresser aussi à la famille du voyageur :

— Que fait votre père ? lui dit-il.

— L'empereur, répondit l'archiduc.

— A la bonne heure, reprit le paysan. Vous aimez plaisanter. C'est très bien, si cela vous amuse, mais vous auriez tort de parler trop haut ; il y a des gendarmes dans les environs ; s'ils vous entendaient, ils pourraient vous accuser de lèse-majesté. Vous avez peut-être un frère ; que fait-il ?

— L'empereur !

— Farceur ! dit le paysan qui riait à gorge déployée. Et avez-vous des fils ?

— Oui, le premier s'appelle François-Joseph.

— Qu'est-ce qu'il fait ?

— L'empereur !

— Ah ! ah !

Et l'homme envoya dans les côtes du touriste le plus joyeux coup de poing.

— Et vous en avez d'autres ?

— Oui, un second, qui se nomme Maximilien.

— Et celui là, est aussi empereur ?

— Il est aussi empereur.

Le paysan styrien, touchant alors l'épaule de l'archiduc, lui dit avec un peu de compassion :

— Ecoutez, mon ami. La prochaine fois que vous passerez devant le refuge de Mariazell (c'est un asile d'aliénés), sonnez la cloche et demandez une cellule. Vous y serez à votre place.

Etat-civil du Noirmont

Mois de janvier, février et mars 1907

Naissances.

Janvier. — Le 2. Cattin Georges Paul, fils de

Léon, de Les Bois, et de Berthe Marie née Bouille. Le 3. Arnoux François Emile Constant, fils de Emile, du Noirmont, et de Cécile née Joly. Le 7. Vernier Germain Jules, fils de Auguste, du Noirmont, et de Cécile née Peltier. Le 6. Donzé Germain Aurèle, fils de Omer, des Breuleux, et de Marie née Bouille. Le 19. Boichat Paul Robert, fils de Victor, de Les Bois, et de Elisa née Chevrolet. Le 27. Bouille Narcisse Justin, fils de Arthus, de Muriaux, et de Ida née Donzé. Le 31. Racordon Charles Jules Etienne, fils de Charles, de Alle, et de Maria née Beuret.

Février. — Le 3. Surdez Hélène Marie, fille de Charles, du Peuchappatte, et de Léa née Erard. Le 19. Bouille Léon Eugène, fils de Paul, de Muriaux, et de Aline née Erard. Le 25. Juillerat Estelle Cécile, fille de Charles, de Rebévelier, et de Marie née Stoquet. Le 24. Cattin Marguerite Estelle, fille de Ali, de Les Bois, et de Laure née Aubry. Le 25. Froidevaux Joseph Reymond, fils de Paul, du Noirmont, et de Mathilde née Caffiero.

Mars. — Le 9. Rossé Gaston Valentin, fils de Achille, de Alle, et de Irma née Panissod. Le 10. Paratte Cécile Gérarde Isabelle, fille de Joseph, de Muriaux, et de Marie née Paratte. Le 17. Dénariac Jeanne Marthe, fille de Ali, de Les Brezeux, et de Augusta née Mauvais. Le 30. Peltier Rachel Cécile, fille de Ali, des Breuleux, et de Pauline née Froidevaux. Le 30. Miserez Olivier Léon, fils de Olivier, de Lajoux, et de Marie Louise Erard. Le 31. Gigon Louis Arthur, fils de Albin, du Noirmont, et de Elisa née Theurillat.

Décès.

Janvier. — Le 3. Froidevaux Judith née Jobin, veuve de Victor, du Noirmont, née en 1827. Le 17. Ringgli Louise née Steffen, veuve de Jean, de Schupfheim, née en 1829.

Février. — Le 4. Surdez Hélène Marie, fille de Charles, du Peuchappatte, née en 1907. Le 14. Bilat Maurice Arnold, fils de Paul, de Muriaux, né en 1901. Le 14. Froidevaux Mélanie, célibataire, fille de Charles, du Noirmont, née en 1837. Le 24. Prétot Célestine, née Maillat, veuve de Eugène, du Noirmont, née en 1821.

Mars. — Le 6. Willemin Appoline née Graisely, veuve de Zéphirin, de Goumois, née en 1827. Le 8. Domon Joséphine née Sigwart, épouse de Emile, de Soubey, née en 1876. Le 20. Juillerat Charles, époux de Justine Ruhier, de Rebévelier, né en 1839.

Mariages.

Janvier. — Crevoiserat Charles Auguste, fils de Auguste et de Elisa née Paratte, des Breuleux, et Hamel Juliette, fille de Constant et de Joséphine née Boucon.

Février. — Le 8. Arnoux Alfred, fils de Jules et de Adèle née Kitcher du Noirmont, et Arnoux Marguerite, fille de Henri et de Marie Anne née Maître. Le 25. Schaffter Louis Joseph, fils de feu Célestin et de Marie Rosine née Berdat, de Soulee, et Perrolaz Lydie née Juillerat, fille de feu Charles Auguste et de Henriette Emilie née Joquelet.

Passe-temps

Solutions du N° du 21 avril 1907.

Devises : La ville de Nuits.
 de Tonnerre.
 de Puits.

Devises

Pourquoi à Hambourg les habitants ne sont-ils pas en uniforme ?

Pourquoi les catacombes ressemblent-elles à un jardin ?

Quel est le peuple le plus pauvre ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ gérant.